

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

MODIFICATIONS

FI32621

MB FRANCOIS

SAS au capital de 5001,00 €
Siège social : ZA DU MANHITY
IMMEUBLE LA FREGATE
97232 LE LAMENTIN
modification au RCS
de Fort-de-france 983331778

Par décision de l'associé unique du 15/07/2025, il a été décidé

- d'étendre l'objet social comme suit : la vente sur place et à emporter de boissons non alcoolisées et alcoolisées, sous réserve de l'obtention des licences nécessaires.

- qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L.225-248 du Code de commerce,

FI104103

LES PETITS ANGLAIS

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 35 Rue du Professeur Raymond Garcin
97200 FORT-DE-FRANCE
RCS de Fort de france 822627410

Le président en date du 29/07/2025, a décidé, le transfert du siège social à compter du 29/07/2025 et de modifier l'article 3 des statuts comme suit : - **Ancienne mention** : le siège social de la société est fixé au 35 Rue du Professeur Raymond Garcin 97200 FORT-DE-FRANCE - **Nouvelle mention** : le siège social de la société est fixé au 115 RUE DU PROFESSEUR RAYMOND GARCIN 97200 FORT-DE-FRANCE. L'inscription modificative sera portée au RCS de Fort de france

VENTES AUX ENCHERES

FI32626

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le 16 septembre 2025 A 10h
Au Tribunal Judiciaire de Fort-de-France (97200), au Palais de Justice,
35 Boulevard du Gal de Gaulle,
devant Monsieur le Juge de l'Exécution

AVIS SIMPLIFIÉ

Lot/Bien n° 1 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232 (LOT 228) ;

Lot/Bien n° 2 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232 (LOT 229) ;

Lot/Bien n° 3 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232 (LOT 230) ;

Lot/Bien n° 4 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232 (LOT 231) ;

Lot/Bien n° 5 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir

Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232 (LOT 232).

MISE A PRIX :
Lot/ Bien n°1 : 32.000 euros – TRENTE DEUX MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°2 : 53.000 euros - CINQUANTE TROIS MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°3 : 57.000 euros - CINQUANTE SEPT MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°4 : 43.000 euros – QUARANTE TROIS MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°5 : 36.000 euros – TRENTE SIX MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

S'adresser à Maître Gaëlle de THORE, Avocat, 1 Avenue Condorcet, 97200 FORT DE FRANCE. Tel : 05 96 74 61 55 / Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE, où le cahier des conditions de vente déposé le 3 juin 2025 peut être consulté / Pour la visite, en l'étude de Maître *Beauregard*, Commissaire de justice. Tel : 05.96.61.09.62.

FI32625

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le 16 septembre 2025 A 10h
Au Tribunal Judiciaire de Fort-de-France (97200), au Palais de Justice,
35 Boulevard du Gal de Gaulle,
devant Monsieur le Juge de l'Exécution

AVIS DETAILLÉ

EN CINQ LOTS, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens ci-après désignés :

Lot/Bien n° 1 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232, volume 2 (LOT 229) pour une contenance de 36m2, un local commercial au 1° étage du bâtiment 2 dont l'entrée ne se fait que par el lot 229. Le local est équipé d'un rideau de métal et est composé d'une pièce.

Lot/Bien n°2 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232, volume 2 (LOT 229) pour une contenance de 66,80m2, un local commercial au 1° étage du bâtiment 2 dont l'entrée ne se fait que par el lot 229. Le local est équipé d'un rideau de métal et est composé d'une pièce.

Lot/Bien n° 3 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232, volume 2 (LOT 230) pour une contenance de 71,40m2, un local commercial au 1° étage du bâtiment 2 dont l'entrée ne se fait que par el lot 229. Le local est équipé d'un rideau de métal et est composé d'une pièce.

Lot/Bien n° 4 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232, volume 2 (LOT 231) pour une contenance de 47,70m2, un local commercial au 1° étage du bâtiment 2 dont l'entrée ne se fait que par el lot 229. Le local est équipé d'un rideau de métal et est composé d'une pièce.

Lot/Bien n° 5 : UN ENSEMBLE BÂTI A TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231 et 232, volume 2 (LOT 232) pour une contenance de 40,30m2, un local commercial au 1° étage du bâtiment 2 dont l'entrée ne se fait que par el lot 229. Le local est équipé d'un rideau de métal et est composé d'une pièce.

MISE A PRIX :

Lot/ Bien n°1 : 32.000 euros – TRENTE DEUX MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°2 : 53.000 euros - CINQUANTE TROIS MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°3 : 57.000 euros - CINQUANTE SEPT MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°4 : 43.000 euros – QUARANTE TROIS MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Lot/Bien n°5 : 36.000 euros - TRENTE SIX MILLE EUROS (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente),

avec possibilité de baisses successives des mises à prix de 20%, en cas de carence d'enchères

Cette vente a lieu à la requête de la SELARL MONTRAVERS YANG-TING prise en la personne de Maître Yohann YANG-TING, Liquidateur Judiciaire, demeurant 6 rue des Arums, aux Trois Ilets (97229), ayant pour Avocat Maître Gaëlle de THORE, demeurant 1 Avenue Condorcet, 97200 Fort de France – Tel : 0596746155.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de FORT DE FRANCE.

S'adresser à Maître Gaëlle de THORE, Avocat, 1 Avenue Condorcet, 97200 FORT DE FRANCE. Tel : 05 96 74 61 55 / Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE, où le cahier des conditions de vente déposé le 3 juin 2025 peut être consulté / Pour la visite, en l'étude de Maître *Beauregard*, Commissaire de justice. Tel : 05.96.61.09.62.

TRIBUNAUX

FI32632

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT LA CONVERSION DU REDRESSEMENT EN LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

AFFAIRE : N° RG 25/00042 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIP5C

Le 22 Juillet 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

L'ASSOCIATION UNION PARENTS ELEVES MARTINIQUE

28 Bid Allègre
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 388 836 397

Date de la Cessation des paiements : 27/11/2023

* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :

LA SELARL ATOUMO MJ, Représentée par Me Gérald COQUILLE, en qualité de mandataire liquidateur
2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue - 97200 FORT-DE-FRANCE

*met fin à la mission de l'administrateur judiciaire :

LA SELARL DETROIT, représentée par Me Charles-Henri CARBONI
4, Blvd de Verdun - 97200 FORT DE FRANCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32629

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT L'OUVREURE DE LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00041 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIP5B

Le 22 Juillet 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Rémi Jude LANISTA "exerce sous l'enseigne EMEG"

Quartier Fond Masson
97215 RIVIERE SALÉE
SIREN : 529 375 875

Date de la Cessation des paiements : 22/01/2024

* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE.

* mandataire judiciaire :

LA SELARL MONTRAVERS YANG-TING, Représentée par Me Yohann YANG-TING, en qualité de Mandataire Judiciaire
6 Rue des Arums Anse Miton 97229 TROIS-ILETS

* administrateur judiciaire :

LA SELARL AJA ASSOCIES, représentée par Me Lesly MIROITE en qualité d'Administrateur Judiciaire

Centre d'affaires Agora - bât. C 97200 FORT DE FRANCE

* commissaire de justice :

Maître Isabelle PELAGE, Commissaire de Justice
Adresse : Chemin Hortensia - Quartier Mangot Vulcin - 97232 LE LAMENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32627

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT L'OUVREURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00061 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIRVV

Le 22 Juillet 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

L'ASSOCIATION SOS KRIZ

142 Bis Bois Boyer
Route Hospital La Meynard
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 820 081 891

Activité : Prévention du suicide et soutien aux personnes en souffrance et en crise

Date de la Cessation des paiements : 01/03/2024

* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :

LA SCP BR&ASSOCIES, Représentée par Me Laura BES, en qualité de Mandataire Liquidateur

Centre d'affaires Dillon-Valmènière - 97200 FORT DE FRANCE

* commissaire de justice :

Maître Isabelle PELAGE, Commissaire de Justice
Chemin Hortensia - Quartier Mangot Vulcin - 97232 LE LAMENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

FI32622

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVERTURE
DES OPERATIONS
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00060 - N° Portalis
DB3X-W-B7J-TIRWP

Le 22 Juillet 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure liquidation judiciaire à l'égard de :

LA S.E.L.A.R.L. BERNARD MARTIN
60 rue Schoelcher
97232 LE LAMENTIN

Activité : GEOMETRE EXPERT
SIREN : 401 557 772

Date de la Cessation des paiements
:30/06/2025.

* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE .

* mandataire judiciaire :

La SELARL MONTRAVERS YANG-
TING, Représentée par Me Yohann YANG-
TING, en qualité de mandataire liquidateur
6 Rue des Arums Anse Mitan 97229
TROIS-ILETS

* Commissaire de justice :

LA SCP Jean PARENT - Marc-André
DESNEUF, en la personne de Me Marc-
André DESNEUF, Commissaire de
Justice

Habitation Bois Carré - 97232 LE LA-
MENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

MARCHÉ PUBLIC

FI32628

COMMUNE DU LORRAIN

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE LA VILLE

VILLE DU LORRAIN
Hôtel de Ville
Rue Schoelcher
97214 LE LORRAIN
Tél. : 0596 53.44.22

PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est :
l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise
aux dispositions des articles L. 2124-2, R.
2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du
Code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION

ACQUISITION DE VEHICULES POUR
LES BESOINS DE LA VILLE

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Lot 1 : Nacelle 16m
Lot 2 : Camion 26T
Lot 3 : Camionnette double cabine
Lot 4 : Camionnette simple cabine
 benne basculante

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Valeur technique 50%
Coût de l'acquisition 40%
Délai de livraison 10%

RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS

Les dossiers sont à retirer et à déposer
sur www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le vendredi 13 août 2025 à 12 heures

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le vendredi 11 juillet 2025

Fait au LORRAIN, le 10 juillet 2025.

Pour LE MAIRE, par délégation

Le 1er Adjoint

René MICHEL-ETIENNE

Les PME ultramarines moins rentables

Claudia Ledezert



Photo : Roman Wimmers via Unsplash

Une PME ultramarine est-elle forcément moins rentable qu'une PME hexagonale, en raison de leurs spécificités ? L'INSEE a analysé les écarts de rentabilité financière entre les PME de ces différents territoires. Si nos entreprises consacrent une part plus élevée de leur chiffre d'affaires aux consommations intermédiaires, des écarts résiduels apparaissent en haut de la distribution, notamment en Guyane.

Sur les trois océans, les Outre-mer rassemblent 150.000 entreprises. Les PME de 1 à 250 salariés constituent la majorité du tissu entrepreneurial des territoires ultramarins, à 90%. Dans une analyse publiée mi-juillet, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a comparé la rentabilité financière des PME ultramarines, avec les PME hexagonales. Pour l'institut, il existe d'importants écarts de rentabilité financière marqués notamment par des différences structurelles entre PME de l'Hexagone et PME d'Outre-mer et plus spécifiquement aux Antilles-Guyane.

En effet, le tissu productif diffère entre les DOM et la France Hexagonale.

La taille des PME ultramarines mesurée en 2022 en termes de chiffres d'affaires hors taxes est en moyenne inférieure à celle des PME de même taille en France hexagonale où le chiffre d'affaires est de 1,53 millions d'euros, contre 1,38 millions d'euros en Martinique, 1,36 millions d'euros en Guyane et 1,34 millions d'euros en Guadeloupe. "Ce différentiel reflète en partie les contraintes structurelles auxquelles ces entreprises sont confrontées, comme l'étroitesse des marchés ou les surcoûts liés à l'éloignement", explique l'INSEE.

Étant donné leur éloignement et la configuration du marché, au-delà de leur taille, les PME ultramarines font moins souvent partie d'un groupe que celles de l'Hexagone. "Leur part atteint 11,6% dans l'Hexagone, contre 7,7% en Martinique, 7,5% à La Réunion, 7,3% en Guyane et 6,5% en Guadeloupe. Cependant, les PME antillaises sont plus souvent des sociétés qu'en France métropolitaine, alors que les PME en Guyane et à La Réunion sont plus souvent des entreprises individuelles", indique l'analyse.

Les PME d'Outre-mer ont également une diversité sectorielle plus restreinte, leur nombre d'activités principales exercées (APE) est plus faible que dans l'Hexagone. Si la France hexagonale compte 602 codes, la Guadeloupe en compte 370, la Martinique 347 et la Guyane 290, "ce qui peut limiter les possibilités de mutualisation des coûts ou d'innovation intersectorielle.